

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2025



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

SOMMAIRE

I-	RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	5
1-	NOTE METHODOLOGIQUE.....	5
	❖ Périmètre de reporting	5
	❖ Période de reporting	5
	❖ Référentiel du reporting.....	5
	❖ Modalités du reporting	5
2-	PROFIL DE LA SOCIETE	6
3-	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	7
4-	HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS	7
5-	GOUVERNANCE	9
	❖ Ethique, conduite et déontologie.....	9
	❖ Le conseil d'Administration.....	10
	❖ Les comités spécialisés	10
	❖ Direction Générale	11
	❖ Comité de Direction	11
6-	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	11
7-	CAPITAL HUMAIN	12
	❖ Effectif	12
	❖ Santé et sécurité	13
	❖ Formations et sensibilisations.....	13
	❖ Culture sociale forte et bien définie.....	13
	❖ La performance individuelle et collective	14
8-	PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	14
9-	SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS.....	14
10-	RESPONSABILITE SOCIETALE.....	16
	❖ Co-fondation du GIE Green Building	16
	❖ Référentiel EcoVadis.....	16
	❖ Préservation de l'environnement naturel.....	17
	❖ Soutien aux associations pour le développement durable	18
	❖ Dialogue social permanent et régulier.....	19
11-	BUREAUX ET AGENCES	19
12-	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	20
13-	LISTES DES COMMUNIQUEES PUBLIQUES	22

14-	ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
17-	AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE.....	23
II-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025.....	25
1-	BILAN	25
2-	CPC.....	27
3-	ETAT DES SOLDES DE GESTION	29
4-	TABLEAU DE FINANCEMENT	30
5-	TABLEAU DES PROVISIONS	31
6-	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS.....	31
7-	ETAT DES DEROGATIONS	31
8-	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	32
9-	PASSIF EVENTUELS.....	32
10-	ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL	32
❖	Chiffre d'affaires.....	32
❖	Résultat d'exploitation.....	32
❖	Résultat financier	33
❖	Résultat courant.....	33
❖	Résultat non courant	33
❖	Résultat net.....	34
❖	FINANCEMENT	34
❖	TRESORERIE.....	34
❖	OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE	35
❖	MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES	35
III-	ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025.....	36
1-	BILAN CONSOLIDE.....	36
2-	COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE	37
3-	ACTIVITES ET CONTRIBUTION PAR FILIALE.....	37
❖	ALUMINIUM DU MAROC.....	38
❖	BELPROMO	38
❖	MANSART	39
❖	NAFIDA ALUMINIUM.....	39
❖	AFRIC INDUSTRIES	39
❖	ALM AFRICA	39
IV-	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2025.....	41

V-	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2025.....	45
VI-	RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2025.....	53

I- RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

1- NOTE METHODOLOGIQUE

Le reporting extra financier respecte un processus strict d'identification, de collecte, de traitement des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'ensemble de ce reporting s'est effectué dans un cadre prédéfini et avec des procédures associées à une liste d'indicateurs partagés avec l'ensemble des entités de la société.

Aluminium du Maroc s'appuie sur un canevas formalisé d'indicateurs, en vue de rendre compte de sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale auprès de ses différentes parties prenantes.

❖ Périmètre de reporting

Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de la société, sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.

❖ Période de reporting

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent l'ensemble des entités d'Aluminium du Maroc pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données.

Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en terme géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

❖ Référentiel du reporting

Les indicateurs suivis au sein du Groupe sont en conformité avec les standards du Global Reporting Initiative, ISO 26000 et la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.

Le présent rapport reprend les indicateurs selon les exigences de ladite circulaire. Les indicateurs reflètent la contribution de l'entreprise aux Objectifs de Développement Durable.

❖ Modalités du reporting

Les données communiquées suivent un processus formalisé de collecte, de contrôle et de validation.

Les données sociales relatives à l'effectif et à la formation sont centralisées et extraites des systèmes d'information dédiés tandis que celles relatives à l'accidentologie de travail et les relations sociales reposent sur la remontée du département ressources Humaines. Les données environnementales et sociétales hors financières sont remontées selon des canevas avec des formules de calcul harmonisées.

Les données de gouvernance relatives notamment au fonctionnement du Conseil, des Comités et la tenue des assemblées générales sont communiquées par le Secrétariat du Conseil. Le recueil de

chaque indicateur est réalisé par une personne désignée, également responsable du contrôle sur son périmètre de reporting. Une fois les données remontées, la Direction Administrative et Financière procède à un autre niveau de contrôle à travers la vérification du respect des formules de calcul, de la cohérence des données ainsi que du respect des périmètres géographiques et temporels de reporting.

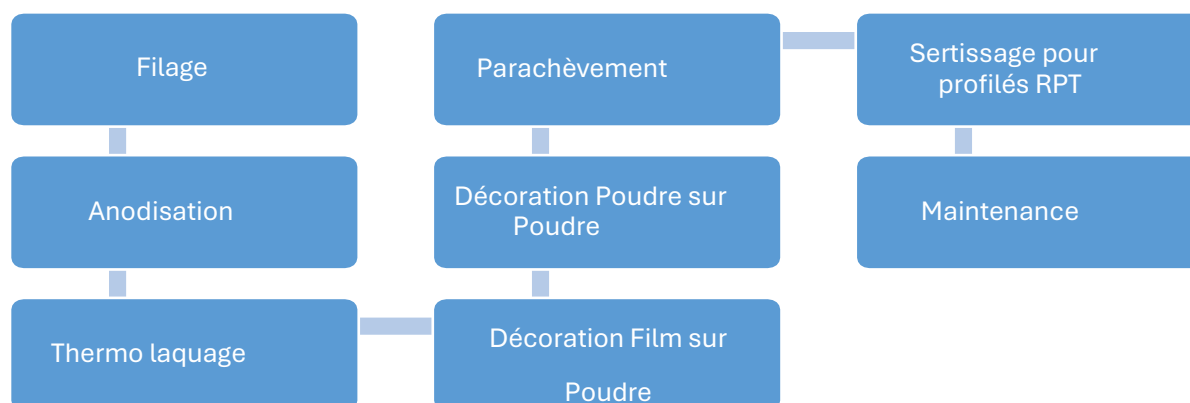
2- PROFIL DE LA SOCIETE

Aluminium du Maroc est le premier producteur marocain de profilés en alliages d'aluminium destinés au bâtiment et à l'industrie. La société a été créée en 1976 en partenariat avec le groupe Pechiney, successivement absorbé par Alcan puis Rio Tinto leader mondial de l'industrie aluminium. En 2005 Rio Tinto décide de désinvestir pour se réorienter « upstream ».

Forte d'une équipe expérimentée, encadrée par des ingénieurs et des cadres de haut niveau, Aluminium du Maroc dispose d'un savoir-faire unique et reconnu au Maroc comme à l'international.

COMPÉTITIVITÉ, FLEXIBILITÉ, RÉACTIVITÉ

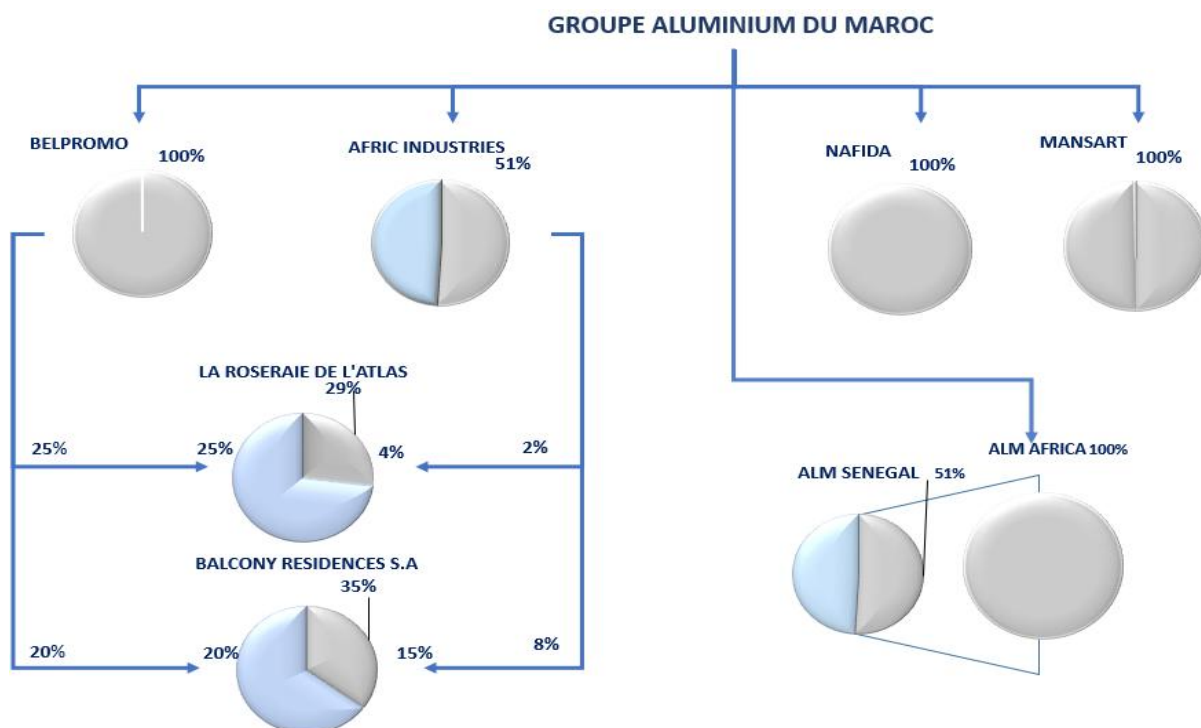
La modernisation continue de son outil de production, permet à la société de bénéficier d'équipements techniques de dernière génération et répond aux standards de qualité internationaux les plus exigeants.



L'intégration de l'activité industrielle et logistique sur un site unique à Tanger est un atout majeur. La mise en place d'un réseau d'agences de commercialisation des produits dans les principales villes du Royaume, et la proximité géographique avec les principaux marchés consommateurs à l'export, permettent à Aluminium du Maroc de garantir des coûts de production optimisés et des délais de fabrication et de livraison réellement maîtrisés. Les efforts constants pour améliorer la qualité des produits et services ont permis à Aluminium du Maroc de développer une collaboration étroite avec les principaux gammistes et menuisiers marocains, tout en fidélisant à l'export des clients leaders sur leur marché.

3- FILIALES ET PARTICIPATIONS

GRUPE ALUMINIUM DU MAROC



4- HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS

- 1976** : Constitution de la société au capital de 0,1 MDH par Feu Abdelaziz EL ALAMI
- 1977** : Démarrage de la construction de l'usine à la zone industrielle Mghogha, Tanger
- 1979** : Augmentation de capital à 10,50 MDH
- 1979** : Inauguration de l'usine et démarrage de l'activité
- 1980** : Augmentation du capital à 13,80 MDH
- 1982** : Installation de la ligne de coloration électrolytique
- 1985** : Démarrage des exports de produits finis vers l'Europe
- 1986** : installation de la première ligne de thermolaquage
- 1987** : Décès de Feu M. Abdelaziz El Alami, fondateur d'Aluminium du Maroc
- 1987** : Nomination de M. Abdelouahed El Alami, en qualité de Président du Conseil

1988 : Prise de participations dans la société STRUCTAL

1988 : Participation à la première édition du Salon International du Bâtiment de Casablanca

1992 : Augmentation du capital à 41,40 MDH

1993 : Prise de participations dans la société AFRIC INDUSTRIE

1993 : Prise de participations dans la société MANSART

1994 : Prise de participations dans la société BELPROMO

1994 : Obtention du label Qualicoat

1995 : Obtention du label Qualanod

1998 : Augmentation de capital à 46,6 MDH

1998 : Introduction à la bourse de Casablanca

2000 : Certification ISO 9002 version 1994

2000 : Obtention du label Qualimarine

2002 : Certification ISO 9001 version 2000

2002 : Mise à niveau de la première ligne d'Extrusion

2003 : Ouverture de l'agence Casablanca

2003 : Extension de l'usine (6 000m²) et installation de la seconde ligne de thermolaquage

2003 : Certification ISO 14001 ; Certification OHSAS 18001

2003 : Lancement de la gamme de menuiserie Nafida Aluminium

2003 : Lancement des travaux d'extension d 'usine

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Tanger

2004 : Prise de participations dans NAFIDA ALUMINIUM

2004 : Ouverture de l'agence commerciale de Marrakech

2005 : Prise de participations dans GEA HOLDING

2005 : Extension du site de production (14 000m²)

2005 : Démarrage de l'exploitation de la 2^{ème} ligne d'extrusion

2005 : Installation de la ligne verticale de thermolaquage

2006 : Obtention du Label Qualideco

2007 : Lancement du premier plan stratégique de la société sur la période 2007 – 2011

2009 : Mise en place d'un Datacenter et déploiement d'un nouvel ERP intégré

2010 : Prise de participations dans la société ALUCOIL Maroc

2011 : Utilisation de la conversion sans chrome pour la préparation de surface

2012 : Prise de participation dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 15%

- 2012** : Ouverture de l'agence commerciale d'Agadir
- 2012** : Prise de participations dans la société INDUSTUBE
- 2013** : Ouverture de l'agence commerciale d'Oujda
- 2013** : Lancement du recyclage de l'eau utilisé pour anodisation et traitement de surface
- 2013** : Participation au projet MEDTEST pour l'efficacité énergétique
- 2014** : Création de la société ALM AFRICA
- 2014** : Augmentation des participations dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 25%
- 2015** : Lancement du projet VETIVER pour le recyclage des eaux usées
- 2015** : Mise en place de la nouvelle plateforme logistique à Tanger
- 2015** : Création de la société ALM Sénégal
- 2016** : Plantation de 100 arbres dans le Jardin de Aluminium du Maroc
- 2019** : Participation au projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019
- 2019** : Lancement de la troisième ligne d'extrusion au sein de la société Industube
- 2020** : Nomination de M. Mohamed EL ALAMI, en qualité de Président Directeur Général
- 2020** : Mise en place de l'atelier de menuiserie Générale
- 2021** : Augmentation de la participation dans la filiale Belpromo (détenue à 100%) de 100 MMAD, en la portant à 122 MDH.
- 2021** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.
- 2022** : Nomination de M. Mohamed EL ALAMI, en qualité de Président du conseil
- 2022** : Nomination de M. Abdeslam EL ALAMI, en qualité de Directeur Général
- 2022** : Maintien des 3 certifications Qualité Environnement Sécurité Iso 9001v 2015, ISO 14001v 2015 et ISO 45001 v 2018 à l'issue d'un audit de surveillance réalisé par SOCOTEC.
- 2022** : Cession des titres de participation de la filiale ALM Côte d'Ivoire.
- 2023** : Ouverture de l'agence de Lissasfa (Casablanca)
- 2024** : Nomination de M. Abdeslam EL ALAMI, en qualité de Président Directeur Général
- 2024** : Fusion absorption de la société Industube S.A par la société Aluminium du Maroc
- 2024** : Mise en service d'une centrale solaire d'une capacité de 2Mw/h
- 2025** : Extension de la centrale solaire **pour une capacité supplémentaire de 0,8 Mw/h**
- 2025** : Renouvellement du label ALU+C-

5- GOUVERNANCE

❖ Ethique, conduite et déontologie

Aluminium du Maroc s'est doté d'un code de déontologie conformément aux dispositions prévues pour les sociétés cotées en Bourse. À ce titre, un responsable de la déontologie a été nommé

depuis 2009.

Concernant la prévention de corruption, Aluminium du Maroc a mis en place des procédures et une matrice de signatures, en matière d'achat, qui prévoient plusieurs niveaux de validation et de contrôle avant contractualisation d'un achat et qui est soumis à la triple signature. Aucun incident relatif à l'éthique n'est remonté en 2025.

❖ **Le conseil d'Administration**

Aluminium du Maroc est une société anonyme administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par l'Assemblée Générale et renouvelés ou révoqués par elle. Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration comptait onze membres, dont trois indépendants. Le conseil s'est réuni 4 fois en 2025, avec un taux de présence de 100% des administrateurs dans toutes les séances.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration d'Aluminium du Maroc était composé des membres suivants :

M. Abdeslam EL ALAMI	Président	Président Directeur Général	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Abdelouahed EL ALAMI	Administrateur		AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
Mme Malika EL ALAMI	Administratrice	Membre du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Abdelaziz EL ALAMI	Administrateur	Directeur Général Délégué	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Radia CHMANTI HOUARI	Administratrice Indépendante	Membre du CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Houda EL GUENNOUNI	Administratrice	Membre du Comité CNRG	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
M. Clemente GONZALEZ SOLER	Administrateur	Membre du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
Holding SARL, représentée par M. Abdeslam EL ALAMI	Administrateur		AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Hamza EL AYOUBI	Administrateur	Président du Comité CSD	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Karim HAJJI	Administrateur indépendant	Président du Comité CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028
M. Mhammed Fares EL AKEL	Administrateur	Membre des Comités CNRG et CAGR	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
Mme Wafaa JOUNDY GUESSOUS	Administratrice indépendante	Présidente du Comité CNRG	AGO devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028

❖ **Les comités spécialisés**

Le Conseil d'administration d'Aluminium du Maroc a mis en place trois comités spécialisés, afin de l'aider dans la prise de décision :

- Comité Audit et Gestion des Risques : composé de trois membres, dont deux indépendants, et présidé par M. Karim HAJJI. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2025.
- Comité Stratégie et Développement : composé de trois membres, et présidé par M. Hamza EL AYOUBI. Ce comité s'est réuni 3 fois en 2025.

- Comité Nomination Rémunération et Gouvernance, composé de trois membres, et présidé par Mme Wafaa JOUNDY GUESSOUS, administratrice indépendante. Ce comité s'est réuni 2 fois en 2025.

Les attributions de ces comités sont régies par des chartes dédiées et chacun se réunit au moins deux fois par an.

❖ Direction Générale

La Direction Générale d'Aluminium du Maroc, est assurée par :

- Le Président Directeur Général : M. Abdeslam EL ALAMI
- Le Directeur Général Délégué : M. Benoît VAILLANT
- Le Directeur Général Délégué : M. Abdelaziz EL ALAMI

❖ Comité de Direction

En plus de la Direction Générale, le Comité de direction est composé des personnes suivantes :

- M. Adil HAJAJI : Directeur Administratif et Financier
- M. Abdelwahab EL HAMDJ : Directeur Développement Industriel
- M. Saïd EL HILALI : Directeur Technique
- Mme Hajar NACIRI : Directrice Commerciale Extrusion
- M. El Mahdi NAZRATI : Directeur Commercial Building Systems
- M. Badr KHAMLICH : Directeur Qualité et Système d'Informations
- Mme Amal RAJI : Directrice Marketing et Développement

6- REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société Aluminium du Maroc est de 46 595 400.-DH divisé en 465 954 actions de 100.-MAD. Il est réparti au 31 décembre 2025 comme suit :

ACTIONNAIRE	PARTICIPATION
HOLDING S. A	37,8087%
SOPINORD	18,9474%
COFINORD	4,4861%
HOLDING DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT DU NORD	3,4093%
FETTOUMA SEBTI	0,6923%
HAMZA EL AYOUBI EL IDRISSE	4,9941%
ALUCOIL SAU	3,8141%
ABDESSLAM EL ALAMI	0,7177%
MALIKA EL ALAMI	0,5677%
DIVERS ACTIONNAIRES	24,5627%
TOTAL	100%
NOMBRE TOTAL D' ACTIONS	465 954

7- CAPITAL HUMAIN

Le capital humain, cœur battant d'Aluminium du Maroc, est la première richesse. La société place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie de croissance et déploie une politique de ressources humaines en phase avec sa culture et ses valeurs.

Aluminium du Maroc redouble chaque année d'efforts afin de garantir une rémunération et un environnement de travail équitable pour tous les collaborateurs.

Dans le respect de l'égalité des chances, la société agit activement pour le développement des compétences de ses collaborateurs à travers la formation et la gestion de carrières. Enfin, Aluminium du Maroc met les moyens nécessaires afin d'offrir un cadre de vie qui favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance de ses collaborateurs.

La politique de ressources humaines d'Aluminium du Maroc s'articule autour de 4 axes principaux :

- Le respect absolu des droits fondamentaux,
- La promotion de l'égalité des chances,
- La santé et sécurité au travail,
- Le développement des compétences.

❖ Effectif

Pyramide des âges du personnel ADM - Exercice 2025 -			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-25	14	2	16
25-30	63	12	75
30-35	104	13	117
35-40	96	15	111
40-45	99	12	111
45-50	86	12	98
50-55	69	7	76
55-58	28	3	31
58	6	2	8
59	7	-	7
60 et plus	1	-	1
Total	573	78	651

Effectifs	2022	2023	2024	2025
Hommes	447	446	566	573
Femmes	67	67	75	78
Total	514	513	641	651

❖ Santé et sécurité

Soucieuse de garantir à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail sûr, sain et propice à leur épanouissement, Aluminium du Maroc place la Santé et la Sécurité au Travail (SST) au cœur de ses priorités. Dans cette optique, plusieurs dispositifs ont été renforcés afin d'assurer la prévention des risques professionnels et la protection durable des équipes

- **Identification et prévention des risques** : une cartographie des risques professionnels est régulièrement mise à jour afin d'identifier les risques liés à l'environnement de travail (chutes, incendies, incidents industriels, etc.), les risques ergonomiques (postures contraignantes, gestes répétitifs, manutention de charges lourdes), ainsi que les risques spécifiques liés à l'exposition à certains produits ou conditions de travail. Un système structuré de signalement des incidents et quasi-incidents a également été mis en place afin de favoriser une démarche proactive de prévention.
- **Sensibilisation et formation** : plusieurs actions de formation et de sensibilisation sont déployées tout au long de l'année pour renforcer la culture sécurité au sein de l'entreprise, notamment sur la conduite des engins de manutention (ponts roulants, chariots élévateurs, etc.), la formation des sauveteurs secouristes du travail, ainsi que la prévention des risques liés à l'exposition aux produits chimiques.
- **Équipements de protection** : dans une logique d'amélioration continue, un cahier des charges spécifique a été élaboré pour adapter et optimiser les Équipements de Protection Individuelle (EPI), garantissant ainsi une meilleure adéquation entre les besoins opérationnels et les exigences de sécurité.
- **Suivi médical et prévention santé** : le suivi régulier de la santé des collaborateurs constitue un axe essentiel de la politique SST. Outre les visites médicales périodiques, plusieurs examens spécifiques sont réalisés selon les postes et les expositions : audiogrammes, contrôles du niveau sonore, examens ophtalmologiques, ainsi qu'un accompagnement renforcé pour les femmes enceintes et les collaborateurs atteints de maladies chroniques.

En 2025, une campagne de prévention dédiée à la santé féminine a également été menée, permettant aux collaboratrices de bénéficier de tests de mammographie et d'échographie dans une démarche de dépistage précoce et de prévention des risques liés au cancer du sein.

❖ Formations et sensibilisations

Aluminium du Maroc met en place, annuellement, un plan de formation qui permet aux employés de développer leurs compétences, améliorer leurs performances, garantir la compétitivité de l'entreprise et bien évidemment renforcer l'engagement et la fidélisation des talents.

❖ Culture sociale forte et bien définie

Au sein d'Aluminium du Maroc la culture sociale est un élément fondamental qui façonne l'environnement de travail et influence la performance individuelle et collective des collaborateurs. Elle va au-delà des procédures formelles pour intégrer des comportements et incarner des valeurs

bien définies : **Respect- Engagement- Responsabilité- Confiance**. Une culture positive, inclusive, flexible et qui repose sur des valeurs solides est souvent un atout majeur pour attirer de nouveaux talents, maintenir l'engagement des employés et réussir sur le long terme. Aluminium du Maroc repose sur une culture axée sur la collaboration, le travail d'équipe, le soutien mutuel et la compétence.

❖ **La performance individuelle et collective**

La performance individuelle est un concept multidimensionnel qui, à première vue semble simple, mais s'avère complexe à appréhender pour en faire un levier juste et motivant. A vrai dire elle doit reposer sur un système performant avec des critères mesurables et « S.M.A.R.T ».

Afin de répondre positivement à ce pilier fondamental pour la réussite d'une entreprise, Aluminium du Maroc a procédé à la digitalisation du processus d'évaluation qui garantit la clarté, la transparence et l'équité, et qui permet non seulement de mesurer la performance, mais aussi d'améliorer l'expérience collaborateur et favoriser son développement.

8- PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Aluminium du Maroc a mobilisé ses équipes, courant 2023, autour de l'élaboration de son plan Stratégique 2025-2035, visant à impulser une nouvelle dynamique de croissance, dans un environnement en forte mutation. Ce plan, s'appuyant sur un modèle économique durable, a été construit avec trois ambitions :

- La consolidation du leadership d'Aluminium du Maroc sur le marché national en déployant ses capacités et son expertise au service de l'accompagnement de ses clients, avec une contribution active aux grands chantiers nationaux ;
- L'accélération du développement à l'export d'Aluminium du Maroc, à travers notamment l'ouverture sur de nouveaux marchés en Europe, en tirant profit des acquis en matière de normes et de conformité ;
- La transformation de ses activités dans le sens de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle au bénéfice de la clientèle, tout en érigeant le schéma directeur de décarbonation en priorité et en se positionnant en tant qu'acteur actif d'une construction écoresponsable et durable.

9- SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS

En 2003, Aluminium du Maroc devient la première entreprise marocaine à obtenir une certification intégrée Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) délivrée par AFAQ AFNOR, conformément aux exigences des normes internationales ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.

En 2025, le système de management de la qualité d'Aluminium du Maroc a été audité par le cabinet SOCOTEC. À l'issue de cet audit de surveillance, la conformité et l'efficacité de la

démarche qualité ont été confirmées. L'entreprise maintient ainsi ses certifications jusqu'en février 2029, selon les référentiels ISO 9001:2015, ISO 14001:2018 et ISO 45001:2018, délivrées par le cabinet :



Cette certification est la reconnaissance d'une démarche de progrès et d'excellence qui a abouti à la mise en place d'un système de management intégré.

Le respect de l'environnement constitue un axe majeur de la politique d'**Aluminium du Maroc**. Dans ce cadre, l'entreprise s'engage à prévenir les impacts environnementaux liés à ses activités et à améliorer en permanence ses performances environnementales, conformément aux exigences de la norme **ISO 14001**.

Cette démarche repose sur la mise en place d'actions concrètes visant à maîtriser les impacts environnementaux et à promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles. Les objectifs opérationnels de cet axe sont déclinés comme suit :

- Maîtriser la gestion des déchets et favoriser leur valorisation
- Maîtriser les rejets atmosphériques issus des procédés industriels
- Maîtriser et recycler les rejets liquides provenant du traitement de surface
- Réduire la consommation d'énergies, notamment le gaz et l'électricité
- Préserver les ressources naturelles à travers la réduction de la consommation d'eau

À travers ces engagements, **Aluminium du Maroc** affirme sa volonté de concilier performance industrielle, protection de l'environnement et développement durable.

En outre, Aluminium du Maroc est le premier extrudeur marocain à détenir les cinq prestigieux labels européens de qualité pour le traitement de surface, délivrés par l'Association pour le Développement de l'aluminium Anodisé ou Laqué (ADAL) et QUALICOAT.



Aluminium du Maroc propose également une gamme de profilés à rupture de pont thermique certifiés QB49 n°025-529 et QB49 n°025-530, délivrés par le CSTB.

PROFILÉS ALUMINIUM RPT



Par ailleurs, Aluminium du Maroc est le seul extrudeur marocain à disposer du label ALU+C-, attestant du respect des normes bas carbone, tant au niveau de l'approvisionnement en billettes que du processus de filage.



Ce label permet notamment d'accéder au marché français pour la fourniture des profilés destinés aux applications suivantes : fenêtres, garde-corps, brise-soleil et cloisons.

10- RESPONSABILITE SOCIETALE

Aluminium du Maroc a mis en place une politique d'ouverture vers l'extérieur, et ce par l'identification de l'ensemble des parties prenantes internes et externes et par la recherche de leur satisfaction dans le cadre de la stratégie adoptée :

❖ Co-fondation du GIE Green Building

Aluminium du Maroc et une dizaine d'autres industriels marocains, se sont regroupés au travers d'un GIE, en vue de mettre en place un dispositif incitatif et vertueux pour des constructions utilisant des matériaux isolants conformes aux exigences des normes sur la réglementation thermique, et qui évolueront vers des critères touchant les émissions de GES et les consommations d'eau. Ces travaux se font en lien étroit avec l'AMEE (Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique), le ministère de l'habitat, de l'urbanisme, et de l'aménagement du territoire.

❖ Référentiel EcoVadis



Dans le cadre du renforcement de sa démarche ESG et de sa politique d'achats responsables, Aluminium du Maroc s'est engagé dans l'évaluation EcoVadis, référence internationale en matière de performance environnementale, sociale, éthique et d'achats durables. Cette démarche permet à la Société de structurer, piloter et mesurer ses impacts extra-financiers tout en renforçant la transparence de ses pratiques auprès de ses parties prenantes.

L'intégration des critères EcoVadis contribue à la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement, à la maîtrise des risques réputationnels, ainsi qu'à l'optimisation des coûts à travers des initiatives transverses, notamment en matière d'efficacité énergétique et de consommation responsable des ressources. Elle favorise également l'accès au financement, dans un contexte où les institutions financières intègrent de plus en plus les critères ESG dans leurs décisions d'investissement et d'octroi

de crédit.

Au-delà de ces enjeux internes, la certification EcoVadis constitue un véritable levier de compétitivité sur plusieurs marchés, notamment européens, où elle tend à devenir un standard de référence et un critère de sélection pour de nombreux clients et partenaires exigeant une chaîne de valeur responsable, durable et conforme aux meilleures pratiques internationales.

❖ **Préservation de l'environnement naturel**

Le mois de décembre 2016 était marqué par la plantation de 100 arbres dans le jardin d'Aluminium du Maroc. Cette action traduit la volonté d'Aluminium du Maroc de contribuer au projet de plantation d'un million d'arbres à l'échelle nationale. Il s'agit d'une action labellisée COP 22.

En 2019 Aluminium du Maroc a signé un partenariat pour le recyclage du matériel informatique obsolète avec l'association Green Ship Al jjsr. En partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Fondation suisse Drosos et Managem, ce projet combine la collecte des vieux ordinateurs et téléphones portables avec la formation de jeunes en maintenance des ordinateurs et démantèlement des déchets électroniques.

En 2023, la société a engagé un schéma directeur de décarbonation pour limiter ses émissions de GES, principalement le dioxyde de carbone produit par ses activités et intégré dans ses approvisionnements.

Aluminium du Maroc a réalisé son bilan carbone et a obtenu la démarche ALU+C-, audité par la société Socotec Environnement, garantissant les faibles empreintes carbone en billette aluminium et procédé d'extrusion, exigées sur le marché français avec un renouvellement annuel.

En 2024, Aluminium du Maroc a mis en place une centrale photovoltaïque couvrant **30 %** de ses besoins énergétiques. Le projet s'est déroulé en deux phases :

- **Phase I** : démarrée en juin 2024
- **Phase II** : mise en service en juillet 2025

Puissance crête : 2 727KWc Phase I: 2000 KWc Phase II: 727KWc	Nombre panneaux : 4829 unités de 565Wc Phase I: 3541 U Phase II: 1288 U
Production Annuel AC : 3718MWh Phase I : 2628 MWh Phase II: 1090 MWh	Réduction estimative empreinte carbone: 2407,160 t/an Phase I :1892.160 t/an Phase II: 515 t/an

L'entreprise souhaite aller plus loin en visant le zéro carbone pour l'énergie électrique à l'horizon 2027, grâce à la mise en place du PPA (Power Purchase Agreement) destiné aux industries raccordées en moyenne tension.

Soucieuse de proposer des solutions de menuiserie aluminium performantes, durables et responsables, Aluminium du Maroc est un membre actif du groupement Green Building, qui rassemble divers acteurs de la construction au Maroc afin de promouvoir des matériaux et solutions garantissant une haute performance thermique pour des bâtiments écoresponsables et un meilleur confort de vie.

❖ **Partenariats avec les établissements d'éducation et de formation**

Aluminium du Maroc a mis en place des conventions signées avec divers établissements de formation (FSTT, HEM, ENCGT, ENSI, IKI GROUPE, ENSAT). Ces conventions ont pour but de formaliser les partenariats entre notre organisation et les établissements éducatifs dans le cadre de l'insertion professionnelle des étudiants en leur offrant des opportunités de stages et renforcer les liens entre le monde académique et professionnel en intégrant les compétences nécessaires à l'employabilité.

Pour illustrer cette approche, établir une pépinière d'ingénieurs au sein de l'entreprise représente un investissement stratégique pour attirer des talents prometteurs, stimuler l'innovation et assurer le développement continu des compétences techniques.

❖ **L'organisation et le Sponsoring d'événements sportifs**

Aluminium du Maroc accorde une attention particulière au bien-être de ses collaborateurs ainsi qu'au renforcement de la cohésion interne à travers la promotion d'activités sportives et le soutien à des événements fédérateurs. Dans cette dynamique, l'entreprise participe activement à plusieurs tournois de football interentreprises, notamment la Tanger Business League, qui réunit plus de 18 sociétés issues de différents secteurs d'activité. Cette initiative constitue un levier efficace pour renforcer l'esprit d'équipe, favoriser les échanges entre collaborateurs et contribuer à une meilleure qualité de vie au travail.

Parallèlement, la Société met à la disposition de ses employés un espace hebdomadaire dédié à la pratique du football, « Glory Foot », offrant ainsi un cadre propice à l'épanouissement personnel, à la convivialité et au développement d'une culture d'entreprise positive.

Dans le prolongement de cette démarche, Aluminium du Maroc soutient également plusieurs événements sportifs à travers des actions de sponsoring ciblées, notamment dans le domaine du golf, à l'image de l'Open de Golf Archimedia. Ces partenariats s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer la visibilité de la marque, à promouvoir ses valeurs et à maintenir une proximité durable avec son écosystème économique et social.

❖ **Soutien aux associations pour le développement durable**

Aluminium du Maroc apporte son soutien financier à plusieurs associations dans les domaines de solidarité sociale ; d'éducation et de développement durable: DARNA, BAB RAYAN, Fondation

Slaoui, Les amis de l'école, association Tahssine...

❖ **Dialogue social permanent et régulier**

Le dialogue social demeure une préoccupation principale d'Aluminium du Maroc dans le but de construire des relations de travail solides et productives, contribuant au bien-être des employés et à la performance globale de l'entreprise à travers l'organisation des rencontres périodiques entre la direction et les représentants du personnel.

Afin de soutenir ses retraités, Aluminium du Maroc a mis en place un régime spécifique qui permet la couverture santé de ses retraités.

11-BUREAUX ET AGENCES

Afin de renforcer sa proximité avec ses clients et de soutenir sa stratégie de développement national, Aluminium du Maroc dispose aujourd'hui de neuf points de vente et agences commerciales répartis sur l'ensemble du territoire marocain.

Ce réseau structuré permet à l'entreprise d'assurer un service de qualité, une réactivité optimale, ainsi qu'un accompagnement personnalisé à ses partenaires.

À noter que la dernière extension du réseau a été réalisée en 2024, avec l'ouverture de l'agence de Lissasfa à Casablanca, venant ainsi compléter et dynamiser l'implantation commerciale de la société.

La liste suivante détaille l'ensemble des bureaux, agences et plateformes logistiques d'Aluminium du Maroc, avec leurs localisations et coordonnées respectives.

- **Siège social et usine**

Zone industrielle, Route de Tétouan, BP 324, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 539 32 99 50 – Fax : +212 539 35 17 24
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Direction commerciale**

6, avenue Mohammed Jamal Eddora, Aïn Sbaâ, 20250 Casablanca, Maroc Tél. :
+212 522 67 30 80 – Fax : +212 522 66 64 24
Email : commercial@aluminiumdumaroc.com

- **Showroom Casablanca**

15, rue Ali Abderrazak, Maârif, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 94 87 28/33 – Fax : +212 522 94 87 39
Email : showroom@aluminiumdumaroc.com

- **Agence Lissasfa**

Aluminium du Maroc S.A. – Direction Building Systems
Km 13 Route D'El Jadida – Lissasfa –Casablanca – Maroc
Fixe : +212(0) 5 22 65 59 34
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Agadir**

72, quartier industriel Tassila III, 80650 Tikiouine, Agadir, Maroc
Tél : +212 528 33 69 05 - Fax : +212 528 83 89 76
Email : f.elmellouli@aluminiumdumaroc.com

- **Agence Commerciale Oujda**

8, rue Ibn Achir, 60000 Oujda, Maroc
Tél : +212 5 36 70 64 53 - Fax : +212 5 36 70 64 52
Email : m.taharast@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Branes**

6, avenue des marguerites, quartier Barnes II, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +2125 39 31 19 40 - Fax : +212 5 39 31 29 87
Email : c.bokhari@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Sidi Ghanem**

Lot 313, Quartier industrielle Sidi Ghanem, Marrakech, Maroc
Tél. : +212 524 33 65 54 - Fax : +212 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Agence commerciale Nafida**

km 7,5, Ex route de Rabat, Ain Sebaä, Casablanca, Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 34 00 31 / 22 35 54 59 - Fax: +212 (0) 5 22 35 35 15
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

- **Plateforme logistique**

Lot N°77, Allée N° 2, zone Industrielle, Route de Tétouan, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 (0) 5 24 33 65 54/98 - Fax: +212 (0) 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

12-RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, et soumettre à votre approbation, les états de synthèse et les comptes arrêtés à cette date. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Au cours de la dernière décennie, le marché de l'aluminium au Maroc a connu

des transformations structurelles significatives. Historiquement centré sur les applications architecturales, il s'est progressivement diversifié avec le développement des usages industriels, notamment dans les secteurs du transport et du conditionnement, qui représenteraient désormais près de 50 % de la demande globale d'aluminium.

Toutefois, le segment des profilés en aluminium demeure largement dominé par le secteur du bâtiment, lequel concentrerait environ 80 % de la demande nationale. Les applications industrielles s'orientent davantage vers des produits spécifiques, tels que les billettes et les lingots en alliages techniques, traduisant une différenciation croissante des besoins selon les segments.

Dans ce contexte, l'évolution du secteur du BTP constitue un déterminant majeur de la demande. Selon les données publiées par l'Association Professionnelle des Cimentiers, les livraisons de ciment ont atteint 14,81 millions de tonnes en 2025, en progression de 8,21 % par rapport à 2024. Cette dynamique traduit une reprise soutenue du secteur, portée par la relance de la promotion immobilière, l'accélération des projets d'infrastructures ainsi que les investissements engagés dans la perspective de la Coupe du Monde de la FIFA 2030.

Le marché des profilés aluminium destinés au bâtiment demeure néanmoins caractérisé par une intensité concurrentielle élevée. Il compte plusieurs extrudeurs locaux, aux côtés de gammistes internationaux, dans un contexte marqué par une surcapacité de production par rapport à la demande domestique. Cette situation exerce une pression continue sur les prix et les marges. Par ailleurs, les importations représenteraient environ 20 % du marché, selon les données de l'Office des Changes, bien que ce niveau puisse varier selon le périmètre retenu (produits finis ou semi-finis).

Dans une logique de structuration du secteur, les opérateurs se sont regroupés au sein de l'Association Marocaine des Extrudeurs d'Aluminium, affiliée à la FIMME. Cette initiative vise à promouvoir des standards de qualité harmonisés, à renforcer la compétitivité des acteurs locaux et à soutenir les actions de défense commerciale. Monsieur Abdeslam El Alami, Président Directeur Général d'Aluminium du Maroc, en assure la présidence.

À l'international, le marché de l'export, notamment vers l'Europe, présente des perspectives structurellement favorables, soutenues par la proximité géographique et les accords commerciaux en vigueur. Toutefois, ces opportunités s'inscrivent dans un environnement conjoncturel plus contraint, marqué par le ralentissement des marchés de la construction résidentielle, sous l'effet combiné de l'inflation des coûts, du relèvement des taux d'intérêt et du durcissement des conditions de financement.

Enfin, les tensions géopolitiques persistantes, en particulier au Moyen-Orient, continuent d'alimenter la volatilité des coûts énergétiques et des chaînes

d'approvisionnement internationales. Dans ce contexte, le secteur de l'aluminium, fortement dépendant de l'énergie, demeure exposé à ces facteurs exogènes, ce qui renforce la nécessité pour les opérateurs de poursuivre leurs efforts d'optimisation industrielle et de maîtrise des coûts.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 est caractérisé par les faits marquants suivants :

- Mise en œuvre du schéma directeur de décarbonation
- Extension de la centrale solaire
- Renouvellement du Label ALU+C-, garantissant l'utilisation de billettes aluminium et d'un procédé d'extrusion bas carbone.
- Mise en œuvre des chantiers prioritaires du Plan stratégique 2025-2030
- Le contrôle fiscal s'est clôturé en 2025 moyennant un protocole d'accord entre la société et l'administration fiscale de Rabat.

13- LISTES DES COMMUNIQUES PUBLIQUES

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES - 2025 -	
28/02/2025	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2024
26/03/2025	Aluminium du Maroc - CP relatif aux résultats financiers 2024
30/04/2025	Aluminium du Maroc - Résultats financiers 2024
30/04/2025	RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024
30/04/2025	COMPTES CONSOLIDES AU 31-12 -2024
30/04/2025	COMPTES SOCIAUX AU 31-12 -2024
23/05/2025	Aluminium du Maroc - Avis de convocation à l'AGO du 24 juin 2025
23/05/2025	ALM FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION AGOA
23/05/2025	ALM FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE AGOA
29/05/2025	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2025
24/06/2025	Aluminium du Maroc - CP post AGO du 24 juin 2025
25/07/2025	Aluminium du Maroc -CP relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2025
29/09/2025	Aluminium du Maroc - Résultats financiers du 1er semestre 2025
29/09/2025	RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2025
27/11/2025	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2025

14- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	A.T AUDITEURS CONSULTANTS						BDO Audit, Tax & Advisory					
	MONTANT/ ANNEE			% ANNEE			MONTANT/ ANNEE			% ANNEE		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	230 000,00	361 139,80	226 399,80	29%	51%	47%	362 000,00	348 936,10	257 500,04	45%	49%	53%
Total	230 000,00	361 139,80	226 399,80	29%	51%	47%	362 000,00	348 936,10	257 500,04	45%	49%	53%

17- AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, jeudi 25 juin 2026 à 10h30. L'Assemblée se tiendra à Tanger au siège social de la société, sis Zone Industrielle Mghogha Route de Tétouan Allée 2 Lot 78 à Tanger.

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des comptes annuels sociaux de l'exercice clos le 31.12.2025, et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31.12.2025, après lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport Général des commissaires aux comptes.
- 2) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2025 et fixation des dividendes ;
- 3) Examen et approbation du Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 tel que modifiée et complétée,
- 4) Quitus de leur gestion aux administrateurs,
- 5) Quitus de leur mission aux commissaires aux comptes,
- 6) Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration,
- 7) Renouvellement des mandats des administrateurs dont les mandats expirent lors de la présente assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025,
- 8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes BDO,
- 9) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en remplacement du cabinet A&T Auditeurs Consultants,
- 10) Pouvoirs pour formalités,
- 11) Questions diverses.

Pour l'affectation des résultats de 2025, nous vous proposons de distribuer un dividende de 110 DH par action :

- Bénéfice net : = 61 978 359,15 dhs
- Report à nouveau au 31/12/2024 = 249 907 451,47 dhs
- Dividendes (110dhs/action) = 51 254 940,00 dhs
- Report à nouveau après distribution des dividendes = 260 630 870,62 dhs

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 23 juillet 2026.

II- ETATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025

1- BILAN

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31/12/2025

	ACTIF	EXERCICE			Exercice Préc.
		BRUT	Amortissement	Net	
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	614 664,00	- 245 865,60	368 798,40	491 731,20
A	* Frais préliminaires			-	-
C	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	614 664,00	- 245 865,60	368 798,40	491 731,20
T	* Primes de remboursement des obligations				
I	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	35 107 100,33	- 27 194 772,24	7 912 328,09	10 009 275,30
F	* Immobilisation en recherche et développement			-	-
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	- 1 998 828,00	-	-
I	* Fonds commercial	1 290 000,00		1 290 000,00	1 290 000,00
M	* Autres immobilisations incorporelles	31 818 272,33	- 25 195 944,24	6 622 328,09	8 719 275,30
M	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	676 296 318,30	- 486 023 315,32	190 273 002,98	203 406 085,92
O	* Terrains	40 200 502,00		40 200 502,00	40 200 502,00
B	* Constructions	168 648 913,69	- 109 148 679,84	59 500 233,85	68 215 419,38
I	* Installations techniques, matériel et outillage	428 014 835,77	- 343 314 823,37	84 700 012,40	89 904 736,54
L	* Matériel transport	8 368 970,02	- 7 166 557,74	1 202 412,28	781 996,78
I	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	29 890 513,12	- 26 393 254,37	3 497 258,75	3 523 262,57
S				-	-
E	* Autres immobilisations corporelles			-	-
	* Immobilisations corporelles en cours	1 172 583,70		1 172 583,70	780 168,65
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	179 194 854,15	- 11 150 000,00	168 044 854,15	171 057 989,34
	* Prêts immobilisés	25 000,00		25 000,00	25 000,00
	* Autres créances financières	26 880 040,49		26 880 040,49	27 880 040,49
	* Titres de participation	152 289 813,66	- 11 150 000,00	141 139 813,66	143 152 948,85
	* Autres titres immobilisés			-	-
	ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	891 212 936,78	- 524 613 953,16	366 598 983,62	384 965 081,76
A	STOCKS (F)	369 934 083,26	- 11 934 498,80	357 999 584,46	335 182 940,04
C	* Marchandises	48 181 122,68	- 4 714 482,66	43 466 640,02	35 907 796,46
T	* Marchandises en cours de route			-	-
I	* Matières et fournitures, consommables	216 391 817,07	- 5 121 025,02	211 270 792,05	211 520 058,42
F	* Matières et fourniture en cours de route			-	-
	* Produits finis	105 361 143,51	- 2 098 991,12	103 262 152,39	87 755 085,16
C	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	573 694 065,13	- 85 092 028,16	488 602 036,97	522 898 177,94
I	* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	4 678 942,17		4 678 942,17	2 115 856,35
R	* Clients et comptes rattachés	475 312 620,76	- 85 092 028,16	390 220 592,60	398 713 052,10
C	* Personnel	737 692,89		737 692,89	937 885,04
U	* Etat	41 449 653,40		41 449 653,40	70 247 694,74
L	* Intérêts courus non échus			-	-
A	* Autres débiteurs	51 515 155,91		51 515 155,91	50 883 689,71
N	* Comptes de régularisation-Actif			-	-
T	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00	-	144 000,00	144 000,00
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	990 800,00		990 800,00	1 688 389,00
	TOTAL II (F+G+H+I)	944 762 948,39	- 97 026 526,96	847 736 421,43	859 913 506,98
T	TRESORERIE-ACTIF	37 695 528,01		37 695 528,01	12 963 572,33
R	* Chèques et valeurs à encaisser	2 652 346,80		2 652 346,80	6 756 048,85
E	* Banques, TG et CCP	35 021 046,27		35 021 046,27	6 190 822,90
S	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	22 134,94		22 134,94	16 700,58
O	TOTAL III			37 695 528,01	12 963 572,33
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 873 671 413,18	- 621 640 480,12	1 252 030 933,06	1 257 842 161,07

BILAN PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2025

	PASSIF	Exercice	Exercice Préc.
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	48 486 764,88	48 486 764,88
	* Ecart de réévaluation		
F	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
I	* Réserve d'investissement	1 493 000,00	1 493 000,00
N	* Autres réserves	30 600 000,00	30 600 000,00
A	* Report à nouveau (2)	249 907 451,47	241 949 412,40
N	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
C	* Résultat net de l'exercice (2)	61 978 359,15	54 553 439,07
E	Total des capitaux propres (A)	443 720 515,50	428 337 556,35
M	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	3 219 186,09	3 957 981,68
N	* Subvention d'investissement	3 219 186,09	3 957 981,68
T	* Provisions réglementées	-	-
P			
E			
R			
M	DETTES DE FINANCEMENT (C)	110 389 474,27	179 529 225,68
N	* Emprunts obligataires		
E	* Autres dettes de financement	110 389 474,27	179 529 225,68
N			
T	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	Total I(A+B+C+D+E)	557 329 175,86	611 824 763,71
C	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	228 089 669,10	249 736 283,48
I	* Fournisseurs et comptes rattachés	109 029 323,33	119 336 313,88
R	* Clients créditeurs, avances et acomptes	23 315 357,91	34 339 858,00
C	* Personnel	17 968 534,56	17 659 386,63
U	* Organisme sociaux	6 558 137,27	6 824 215,59
L	* Etat	66 583 021,48	66 988 264,61
A	* Comptes d'associés		
N	* Autres créanciers	2 444 932,87	2 567 529,21
T	* Comptes de régularisation passif	2 190 361,68	2 020 715,56
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	7 794 615,69	6 992 204,69
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	815 893,00	530 882,00
	Total II (F+G+H)	236 700 177,79	257 259 370,17
T	TRESORERIE-PASSIF	458 001 579,41	388 758 027,19
R	* Crédits d'escompte		1 363 990,07
E	* Crédits de trésorerie	329 490 602,94	264 437 762,85
S	* Banques	128 510 976,47	122 956 274,27
	Total III	458 001 579,41	388 758 027,19
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 252 030 933,06	1 257 842 161,07

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

2- CPC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Tableau n° 2

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2025

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédent 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
1	* Ventes de marchandises (en l'état)	86 984 091,49		86 984 091,49	90 493 549,57
2	* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	1 180 765 474,20		1 180 765 474,20	1 114 801 984,46
		1 267 749 565,69		1 267 749 565,69	1 205 295 534,03
3	* Variation de stocks de produits (1)	17 607 708,35		17 607 708,35	-24 817 038,74
	* Immobilisations produites par l'entre- prise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
23	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	2 179 164,83		2 179 164,83	1 420 801,73
	Total I	1 287 536 438,87	0,00	1 287 536 438,87	1 181 899 297,02
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
4	* Achats revendus(2) de marchandises	61 011 347,13	-	61 011 347,13	55 025 744,20
5	* Achats consommés(2) de métal	731 822 736,18	-	731 822 736,18	650 570 047,15
6	* Achats cons.(2) de matières et fournitures	133 974 785,94	-	133 974 785,94	134 539 885,87
7	* Autres charges externes	69 775 098,51		69 775 098,51	69 378 785,19
8	* Impôts et taxes	1 771 952,43	-	1 771 952,43	1 702 537,18
9	* Charges de personnel	127 576 378,63		127 576 378,63	133 950 328,26
10	* Autres charges d'exploitation	1 700 000,00		1 700 000,00	2 000 000,00
11	* Dotations d'exploitation	41 368 767,53		41 368 767,53	39 878 823,96
	Total II	1 169 001 066,35	0,00	1 169 001 066,35	1 087 046 151,81
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			118 535 372,52	94 853 145,21
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	3 270 630,00		3 270 630,00	2 973 300,00
12	* Gains de change	4 310 911,91		4 310 911,91	3 764 669,63
13	* Interêts et autres produits financiers	1 770 475,23		1 770 475,23	1 789 074,14
14	* Reprises financier : transfert charges	1 688 389,00		1 688 389,00	13 075 089,81
	Total IV	11 040 406,14	0,00	11 040 406,14	21 602 133,58
V	CHARGES FINANCIERES				
15	* Charges d'interêts	27 870 781,71		27 870 781,71	31 432 332,77
16	* Pertes de change	3 240 432,77		3 240 432,77	3 701 344,96
18	* Autres charges financières				
17	* Dotations financières	4 503 935,19		4 503 935,19	4 688 389,00
	Total V	35 615 149,67		35 615 149,67	39 822 066,73
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-24 574 743,53	-18 219 933,15
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			93 960 628,99	76 633 212,06

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats -variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (suite)

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2025

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	exercices précédents 2		
	VII RESULTAT COURANT (reports)			93 960 628,99	76 633 212,06
	VIII PRODUITS NON COURANTS				
N	24 * Produits des cessions d'immobilisations	712 425,00		712 425,00	280 000,00
O	* Subventions d'équilibre				
N	* Reprises sur provisions d'investissement	738 795,59		738 795,59	738 795,56
O	25 * Autres produits non courants	221 355,40		221 355,40	1 242 081,05
U	26 * Reprises non courantes ; transferts de charges				
R	Total VIII	1 672 575,99		1 672 575,99	2 260 876,61
	IX CHARGES NON COURANTES				
A	19 * Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	75 000,00		75 000,00	2 727,52
N	* Créances devenues irrécouvr.	1 246 320,33		1 246 320,33	
T	20 * Autres charges non courantes	7 081 614,50		7 081 614,50	4 432 172,08
	21 * Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	Total IX	8 402 934,83		8 402 934,83	4 434 899,60
	X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-6 730 358,84	-2 174 022,99
	XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			87 230 270,15	74 459 189,07
	22 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			25 251 911,00	19 905 750,00
	XIII RESULTAT NET (XI-XII)			61 978 359,15	54 553 439,07
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 300 249 421,00	1 205 762 307,21
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			1 238 271 061,85	1 151 208 868,14
	XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			61 978 359,15	54 553 439,07

3- ETAT DES SOLDES DE GESTION

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

			Exercice	Exercice Précédent	
	1	+	Ventes de Marchandises (en l'état)	86 984 091,49	90 493 549,57
	2	-	Achats revendus de marchandises	61 011 347,13	55 025 744,20
I		=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	25 972 744,36	35 467 805,37
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 198 373 182,55	1 089 984 945,72
	3		Ventes de biens et services produits	1 180 765 474,20	1 114 801 984,46
	4		Variation stocks produits	17 607 708,35	- 24 817 038,74
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour e	-	-
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	935 572 620,63	854 488 718,21
	6		Achats consommés de matières et fournitures	865 797 522,12	785 109 933,02
	7		Autres charges externes	69 775 098,51	69 378 785,19
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	288 773 306,28	270 964 032,88
	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	1 771 952,43	1 702 537,18
	10	-	Charges de personnel	127 576 378,63	133 950 328,26
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	159 424 975,22	135 311 167,44
	11	+	Autres produits d'exploitation	-	-
	12	-	Autres charges d'exploitation	1 700 000,00	2 000 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 179 164,83	1 420 801,73
	14	-	Dotations d'exploitation	41 368 767,53	39 878 823,96
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	118 535 372,52	94 853 145,21
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	- 24 574 743,53	- 18 219 933,15
VIII		=	RESULTAT COURANT	93 960 628,99	76 633 212,06
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	- 6 730 358,84	- 2 174 022,99
	15	-	Impôts sur les résultats	25 251 911,00	19 905 750,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	61 978 359,15	54 553 439,07

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

	1		Résultat net de l'exercice		
			Bénéfice +	61 978 359,15	54 553 439,07
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	32 026 767,88	31 041 975,81
	3	+	Dotations financières (1)	2 013 135,19	3 000 000,00
	4	+	Dotations non courantes(1)		
	5	-	Reprises d'exploitation(2)		
	6	-	Reprises financières(2)		12 040 490,32
	7	-	Reprises non courantes(2)	738 795,59	738 795,56
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation	712 425,00	280 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	75 000,00	2 727,52
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	94 642 041,63	75 538 856,52
	10		Distributions de bénéfices	46 595 400,00	41 935 860,00
II			AUTOFINANCEMENT	48 046 641,63	33 602 996,52

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la 5 619 904 069,62

(3) Ycompris reprises sur subventions d'investissement

4- TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du.01/01/2025 au. 31/12/2025

	MASSES	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	557 329 175,86	611 824 763,71	54 495 587,85	
2	Moins actif immobilisé	366 598 983,62	384 965 081,76		18 366 098,14
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	190 730 192,24	226 859 681,95	36 129 489,71	
4	Actif circulant	847 736 421,43	859 913 506,98		12 177 085,55
5	Moins passif circulant	236 700 177,79	257 259 370,17	20 559 192,10	
6	= Besoin de Financement global (4-5) (B)	611 036 243,64	602 654 136,81	8 382 106,55	
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	- 420 306 051,40	- 375 794 454,86		44 511 596,26

II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOI	RESSOURCES
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		48 046 641,63		33 602 996,52
+ Capacité d'autofinancement		94 642 041,63		75 538 856,52
- Distributions de bénéfices		- 46 595 400,00		- 41 935 860,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		1 712 425,00		98 672 149,68
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		712 425,00		280 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				74 999 887,50
+ récupérations sur créances immobilisées		1 000 000,00		23 392 262,18
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		21 152 464,88
Augmentation capital, Apports				16 794 824,88
subvention d'investissement				4 357 640,00
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		40 000 000,00		77 787 335,23
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		89 759 066,63		231 214 946,31
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	16 748 804,93		168 987 506,21	
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	294 078,94		2 342 153,53	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	16 454 725,99		165 536 464,29	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immob.			1 108 888,39	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	109 139 751,41		78 120 744,03	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			614 664,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	125 888 556,34		247 722 914,24	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	8 382 106,55	-	66 391 496,20	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		44 511 596,26	-	82 899 464,13
TOTAL GENERAL	134 270 662,89	134 270 662,89	314 114 410,44	314 114 410,44

5- TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant débit exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	9 592 095,58		3 013 135,19					12 605 230,77
2. Provisions réglementées								
SOUS TOTAL (A)	9 592 095,58		3 013 135,19			-		12 605 230,77
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	89 863 692,14	9 341 999,65			2 179 164,83			97 026 526,96
5. Autres Provisions pour risques et charge	6 992 204,69		2 490 800,00			1 688 389,00		7 794 615,69
SOUS TOTAL (B)	96 855 896,83	9 341 999,65	2 490 800,00	-	2 179 164,83	1 688 389,00	-	104 821 142,65
TOTAL (A+B)	106 447 992,41	9 341 999,65	5 503 935,19	-	2 179 164,83	1 688 389,00	-	117 426 373,42

6- TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ALUMINIUM DU MAROC s.a

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT FIN EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise sur elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 314 664,00	-	-	-	-	1 700 000,00	-	614 664,00
*Frais préliminaires	459 034,00							459 034,00
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 855 630,00					1 700 000,00		155 630,00
*Primes de remboursement obligations	-							-
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 813 021,39	294 078,94	-	831 492,32	-	-	831 492,32	35 107 100,33
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00							1 998 828,00
* Fonds commercial	1 290 000,00							1 290 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	30 927 614,00	28 500,00		831 492,32				31 787 606,32
*Autres immobilisations incorporelles en cours	596 579,39	265 578,94					831 492,32	30 666,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	662 116 483,64	16 454 725,99	-	9 313 321,43	1 198 200,00	1 076 691,33	9 313 321,43	676 296 318,30
* Terrains	40 200 502,00							40 200 502,00
*Constructions	167 703 105,05	945 808,64						168 648 913,69
*Installat. techniques, matériel et outillage	415 145 442,51	3 556 071,83		9 313 321,43				428 014 835,77
* Matériel de transport	9 472 867,70	1 170 993,65			1 198 200,00	1 076 691,33		8 368 970,02
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	28 814 397,73	1 076 115,39						29 890 513,12
*Autres immobilisations corporelles	-							-
*Immobilisations corporelles en cours	780 168,65	9 705 736,48					9 313 321,43	1 172 583,70
TOTAL	699 244 169,03	16 748 804,93	-	10 144 813,75	1 198 200,00	2 776 691,33	10 144 813,75	712 018 082,63

7- ETAT DES DEROGATIONS

ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des €		NEANT

8- ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

9- PASSIF EVENTUELS

PASSIF EVENTUELS

Les déclarations de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de l'exercice 2024 et 2025 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

Les déclarations sociales de la CNSS pour les exercices 2022-2025 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

(b) Les stocks en admission temporaire sont sujets à une justification de leur réexportation vis-à-vis de l'administration des douanes dans un délai de deux ans à partir de la date de leur admission au Maroc.

En cas de différence avec la situation tenue par la douane, la société risque de devoir payer les droits de douanes et intérêts de retard sur les quantités considérées non réexportées dans les délais.

10- ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL

❖ Chiffre d'affaires

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
Ventes de marchandises (en l'état)	78,6	113,4	96,0	67,7	90,5	87,0	44%	-15%	-29%	34%	-4%
Ventes de biens et services produits	673,9	933,1	1 138,1	1 020,9	1 114,8	1 180,8	38%	22%	-10%	9%	6%
Chiffre d'affaires	752,5	1 046,5	1 234,1	1 088,7	1 205,3	1 267,7	39%	18%	-12%	11%	5%

À fin décembre 2025, le chiffre d'affaires cumulé s'établit à 1 267,7 MMAD, en progression de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la bonne performance du marché local, combinée à un effet prix favorable, permettant à la société de consolider son niveau d'activité.

❖ Résultat d'exploitation

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
PRODUITS D'EXPLOITATION	749,3	1 067,0	1 258,6	1 083,8	1 181,9	1 287,5	42%	18%	-14%	9%	9%
CHARGES D'EXPLOITATION	706,1	974,9	1 165,8	1 003,8	1 087,0	1 169,0	38%	20%	-14%	8%	8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	43,2	92,2	92,9	80,0	94,9	118,5	113%	1%	-14%	19%	25%

Le résultat d'exploitation s'établit à 118,54 MMAD au 31/12/2025 Vs 94,9 MMAD au 31/12/2024, soit une hausse de 23,68 MMAD (25%).

❖ Résultat financier

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
PRODUITS FINANCIERS	24,4	15,5	19,8	11,0	21,6	11,0	-36%	27%	-44%	96%	-49%
* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	8,0	3,3	3,3	3,0	3,0	3,3	-59%	0%	-9%	0%	10%
* Gains de change	6,0	2,5	10,0	3,5	3,8	4,3	-59%	302%	-65%	7%	15%
* Intérêts et autres produits financiers	9,7	9,2	4,1	3,2	1,8	1,8	-5%	-55%	-23%	-44%	-1%
* Reprises financier : transfert charges	0,8	0,6	2,4	1,4	13,1	1,7	-23%	293%	-42%	865%	-87%
CHARGES FINANCIERES	18,0	35,3	77,5	29,0	39,8	35,6	96%	120%	-63%	37%	-11%
* Charges d'intérêts	14,9	11,6	22,2	25,3	31,4	27,9	-22%	91%	14%	24%	-11%
* Pertes de change	2,5	5,4	53,9	2,7	3,7	3,2	116%	901%	-95%	38%	-12%
* Dotations financières	0,6	18,3	1,4	1,0	4,7	4,5	2957%	-93%	-25%	360%	-4%
RESULTAT FINANCIER	6,4	-19,7	-57,7	-18,0	-18,2	-24,6	-409%	193%	-69%	1%	35%

Le résultat financier s'établit à -24,6 MMAD au 31/12/2025 Vs -18,2 MMAD au 31/12/2024.

- Les gains de change ont enregistré une hausse de +15% (4,31 MMAD en 2025 contre 3,76 MMAD en 2024)
- Les pertes de changes ont baissé de -12% (3,24 MMAD en 2025 contre 3,70 MMAD en 2024)
- Les charges d'intérêts ont baissé de -11% (27,87 MMAD en 2025 contre 31,43 MMAD en 2024)
- Les reprises financières ont baissé de -11,39 MMAD (1,69 MMAD en 2025 contre 13,08 MMAD l'année dernière : En 2024 La société a procédé à la reprise de la provision pour dépréciation des titres de participation de la société BELPROMO, d'un montant de 12 MDH).

❖ Résultat courant

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
RESULTAT COURANT	49,6	72,5	35,1	62,0	76,6	94,0	46%	-52%	77%	24%	23%

Le résultat courant de l'exercice 2025 est arrêté à 94 MMAD, contre 76,6 MMAD en 2024 soit une hausse de 23%.

❖ Résultat non courant

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
PRODUITS NON COURANTS	1,9	6,5	0,9	0,7	2,3	1,7	246%	-86%	-18%	213%	-26%
CHARGES NON COURANTES	8,3	2,4	9,2	2,4	4,4	8,4	-72%	289%	-74%	89%	89%
RESULTAT NON COURANT	-6,4	4,1	-8,3	-1,6	-2,2	-6,7	-164%	-301%	-80%	33%	210%

Le résultat non courant s'est établi à -6,7 MMAD à fin 2025 contre 2,2 MMAD à fin 2024. Enregistrement de la charge liée au contrôle fiscal.

❖ **Résultat net**

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	21/20	22/21	23/22	24/23	25/24
RESULTAT NET	32,5	52,0	16,2	46,2	54,6	62,0	60%	-69%	184%	18%	14%

Le résultat net en 2025 a augmenté de 14% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 61,98 MMAD,

L'impôt sur les sociétés s'élève à 25,25 MMAD.

❖ **FINANCEMENT**

Les dettes de financement au 31/12/2025 sont arrêtées à 110,39 MMAD. La société avait contracté :

- Un crédit moyen terme de 30 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 01/04/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 173 ,94 KDH. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 4,42 MMAD. Le terme est le 30 décembre 2026.
- Un crédit moyen terme de 30 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fonds de roulement de la société contracté le 18/03/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 066,44 KDH. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 1,09 MMAD. Le terme est le 5 mars 2026.
- Un CMT de 75 MDH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 5% contracté le 04/01/2023. Le remboursement mensuel est de 857,77 KDH à partir du 05/06/2023. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 49,52 MMAD. Le terme est le 05/02/2030.
- Un CMT de 50 MDH sur une durée de 5 ans au taux annuel fixe de 5,25% contracté le 22/05/2023. Le remboursement trimestriel est de 2,5 MMAD à partir du 05/09/2023. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 25 MMAD. Le terme est le 05/06/2028.
- Un CMT de 50 MDH sur une durée de 2 ans au taux annuel fixe de 5,25% contracté le 23/06/2023. Echu le 11/08/2025 ; le montant remboursé en 2025 est de 9,64 MMAD.
- Un CMT de 40 MDH sur une durée de 2ans au taux annuel fixe de 4.40% contracté le 12/06/2025. Le remboursement mensuel est de 1.75 MMAD à partir du 05/07/2025. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 30,3 MMAD. Le terme est le 05/06/2027.

❖ **TRESORERIE**

La trésorerie nette au 31/12/2025 s'établit à -420,31 MMAD contre à -375.8 MMAD au 31/12/2024.

Les crédits de trésorerie s'élèvent à -329,49 MMAD dont des contrats de refinancement en devises pour -79,49 MMAD, le crédit spot de -250 MMAD, et -90,82 MMAD en facilité de caisse.

❖ **OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE**

Néant

❖ **MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES**

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation.

III- ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

1- BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	221 681 372,42	236 031 774,04
- Ecart d'acquisition	993 842,87	1 060 099,06
- Immobilisations incorporelles	9 317 382,78	12 117 725,99
- Immobilisations corporelles	187 802 735,28	193 884 897,26
- Immobilisations financières	1 740 131,16	1 739 892,71
- Titres mis en équivalence	21 827 280,33	27 229 159,01
Actif circulant	808 731 850,38	816 855 465,05
- Stocks et en cours	375 878 391,19	353 417 385,73
- Clients et comptes rattachés	370 309 911,27	368 466 535,35
- Impôts différés actifs	4 007 097,50	6 923 982,14
- Etat	45 974 837,93	74 103 826,74
- Autres créances et comptes de régularisation	12 417 612,48	13 799 735,09
- Valeurs mobilières de placement	144 000,00	144 000,00
Disponibilités	49 579 670,98	25 212 003,29
TOTAL DE L'ACTIF	1 079 992 893,78	1 078 099 242,38
BILAN PASSIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46 595 400,00	46 595 400,00
- Primes d'émission	31 691 940,00	31 691 940,00
- Réserves consolidées	121 449 189,69	132 664 484,36
- Résultats consolidés	62 406 070,34	36 838 501,28
Capitaux propres part du Groupe	262 142 600,03	247 790 325,64
- Intérêts minoritaires	23 904 453,54	23 166 722,86
Total Capitaux propres	286 047 053,57	270 957 048,49
Passif à long terme	114 400 543,11	183 980 244,23
Passif circulant	221 405 871,10	234 276 405,52
- Fournisseurs et comptes rattachés	111 187 943,52	121 266 112,56
- Autres dettes et comptes de régularisation	33 993 263,55	34 925 918,94
- Etat	71 104 191,66	73 683 132,93
- Provisions pour risques et charges	4 910 436,60	3 756 000,00
- Impôts différés passifs	210 035,76	645 241,08
Trésorerie passif	458 139 426,00	388 885 544,14
TOTAL DU PASSIF	1 079 992 893,78	1 078 099 242,38

2- COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDE

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	déc.-25	déc.-24
Chiffre d'affaires	1 304 909,75	1 243 449,54
Variation de stocks de produits	18 287,20	- 23 988,02
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Autres produits d'exploitation	843,11	793,29
Achats consommés	940 707,69	856 137,41
Charges externes	67 868,95	68 641,79
Charges de personnel	137 332,39	143 901,03
Autres charges d'exploitation	2 060,00	2 330,00
Impôts et taxes	3 081,59	2 119,26
Dotations d'exploitation	34 487,10	37 400,00
Résultat d'exploitation	138 502,33	109 725,32
Charges et produits financiers	- 27 796,78	- 33 445,15
Résultat courant des entreprises intégrées	110 705,55	76 280,17
	-	-
Charges et produits non courants	- 8 506,02	- 7 420,05
Impôts sur les résultats	30 660,53	21 742,18
Résultat net des entreprises intégrées	71 539,00	47 117,93
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	- 5 186,00	- 5 708,68
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	66,26	66,26
Résultat net de l'ensemble consolidé	66 286,75	41 342,99
Intérêts minoritaires	3 880,68	4 504,49
Résultat net (Part du groupe)	62 406,07	36 838,50

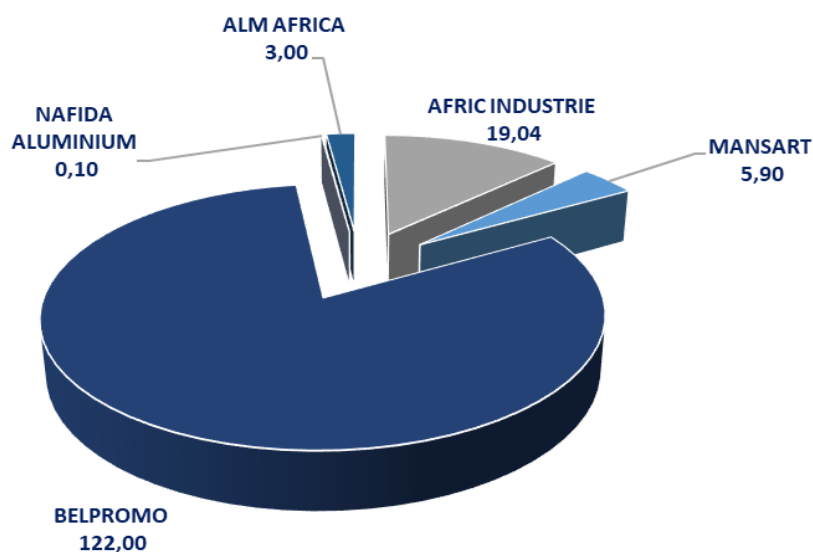
3- ACTIVITES ET CONTRIBUTION PAR FILIALE

➤ PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALUMINIUM DU MAROC

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION GROUPE ALUMINIUM DU MAROC				
Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence

➤ TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2025

LES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 12 2025



➤ ACTIVITE DU GROUPE

❖ ALUMINIUM DU MAROC

Aluminium du Maroc, société anonyme au capital de 46 595 400 DH, installée à la zone industrielle de Tanger, est la première société marocaine spécialisée dans la conception et la fabrication de profilés en alliages d'aluminium pour le bâtiment et l'industrie.

Aluminium du Maroc a été créée en 1976, dans le cadre d'un partenariat entre la famille El Alami et le groupe Pechiney. Ce dernier absorbé d'abord par Alcan en 2003 puis par Rio Tinto en 2007.

Depuis sa création, Aluminium du Maroc s'appuie sur un savoir-faire unique, développé en partenariat avec des producteurs de renommée internationale. Grâce à la modernisation continue de son outil de production, la société bénéficie d'équipements techniques de dernière génération. L'extension du bâtiment AMG pour accueillir un atelier pour la fabrication des menuiseries de la Gamme Hyline, et un atelier de préfabrication pour les pergolas, garde-corps, portails et volets roulants.

Aluminium du Maroc est la société mère. Le terme Groupe fait référence à l'ensemble économique composé de la société Aluminium du Maroc et de ses filiales consolidées. Le groupe est organisé autour des activités manufacturières notamment la fabrication des profilés en aluminium, la fabrication des tubes en acier, la production de papier abrasif et la distribution de l'aluminium et des activités immobilières, principalement à travers la société Belpromo.

❖ BELPROMO

BELPROMO est une société anonyme créée par Aluminium du Maroc en 1994, C'est une société immobilière, qui détient des immeubles destinés à la location. Elle loue des locaux à Aluminium du Maroc, ces derniers sont exploités sous forme de plateforme de distribution de la gamme Profils Systèmes et aussi abrite son siège commercial. Le regroupement des actifs immobiliers du Groupe

au sein de Belpromo a concerné :

- L'acquisition des terrains et constructions de la société Mansart
- L'acquisition de l'agence commerciale de la société Aluminium du Maroc à Marrakech
- L'acquisition du Showroom de la société Aluminium du Maroc à Casablanca (en cours)

❖ MANSART

Mansart est une société immobilière acquise par Aluminium du Maroc en décembre 2004, elle dispose d'un local de 2800 m², ce dernier a été cédé à la société immobilière BELPROMO en 2020.

❖ NAFIDA ALUMINIUM

NAFIDA Aluminium est une société immobilière créée par Aluminium du Maroc en septembre 2004, son activité principale est l'acquisition, l'exploitation et location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers et la promotion immobilière sous toutes ses formes, elle loue 2 locaux à la société mère.

❖ AFRIC INDUSTRIES

AFRIC INDUSTRIES est acquise par Aluminium du Maroc en juillet 1993, elle est spécialisée dans la production de papiers abrasifs, la fabrication des accessoires d'aluminium, et la distribution de joints d'étanchéité.

❖ ALM AFRICA

ALM AFRICA est une société créée par Aluminium du Maroc en 2014, elle détient une filiale africaine : ALM Sénégal à DAKAR.

➤ RESULTAT CONSOLIDE PAR FILIALE 2025

CONTRIBUTION PAR FILIALE 2024 - 2025

Entités	CA	CA%	Rtat net Social	Retraitements	RESULTAT MEQ	Résultats minoritaires	Résultat net consolidé 31/12/2025	Résultat net consolidé 31/12/2024
ADM	1 265 776	97%	61 978	3 466			65 445	45 633
AFI	38 114	3%	7 530	323		-3 881	3 973	-544
ALM AFRICA			-270	-141			-411	-624
BELPROMO	1 020	0,1%	-636	-300			-937	-1 558
MANSART			-8				-8	4
NAFIDA			398				398	279
ALM SEN			-867				-867	-644
LRA					-5 186		-5 186	-5 709
TOTAL	1 304 910	100%	68 125	3 348	-5 186	-3 881	62 406	36 839

Résultat consolidé (En KDH) :

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 66,29 MMAD au 31/12/2025 Vs 41,34 MMAD au 31/12/2024, soit une hausse de 24,94 MMAD (+60%).

Le résultat net (part du groupe) est de 62.4 MMAD contre 36.8 MMAD au 31/12/2024).

Avec une contribution par entité de :

Aluminium du Maroc : 65.45 MMAD en 2025 à comparer à 45.6 MMAD en 2024, grâce à une bonne tenue des prix de vente sur le marché local et un coût de métal compétitif.

Afrique Industrie : 3.97 MMAD en 2025 à comparer à -0.5 MMAD en 2024

Alm Africa et Filiale : -1.28 MMAD en 2025 à comparer à -1.2 MMAD en 2024

Belpromo : -0.94 MMAD en 2025 à comparer à -1.6 MMAD en 2024

Mansart : -8 KMAD en 2025 à comparer à 4 KMAD en 2024

Nafida : 0.40 MMAD en 2025 à comparer à 0.2 MMAD en 2024

La Roseraie de L'Atlas : -5.19 MMAD en 2025 à comparer à -5.7 MMAD en 2024

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 304,91 MMAD au 31/12/2025 Vs 1 243,45 MMAD au 31/12/2024, soit une hausse de 61,46 MMAD (+5%).

Le total bilan Consolidé au 31/12/2025 est arrêté à la somme de 1 080 MDH contre 1 078 MDH au 31/12/2024.

IV- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2025



BDO S.A
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15 Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps, Bloc C
Rue Al Yamane, N°57
90 000 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
 Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
 Tanger– Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **446.939.701,59 MAD** dont un bénéfice net de **61.978.359,15 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.** au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
Au 31 décembre 2025, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 475 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 85 millions de dirhams.	Nos travaux ont notamment consisté à : — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont
La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	
Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que	

Questions clés de l'audit	Notre réponse
ce sujet constitue un point clé d'audit.	l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).
Evaluation des titres de participation	
<p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 141 millions de dirhams soit 11% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les techniques retenues par la Direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative du jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance du processus mis en place par la Direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ; — Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ; — Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ; — Examiner les rapports d'expertises immobilières reçues pour les participations portant des actifs immobiliers ; — Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation ; — Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Mohammed VI, Rue Al Mansour, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (A 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelhannou Guenoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel : +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé

I- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIAUX 2025



BDO S.A
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15 Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps, Bloc C
Rue Al Yamane, N°57
90 000 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

**Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.**
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice :

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2025.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

2.1. CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE ALUMINIUM DU MAROC ET LA SOCIETE ENGAWA SARL AU (convention écrite) :

— **Personnes concernées :**

— Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc.

— Monsieur Abdelaziz El Alami en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société Aluminium du Maroc et indirectement par personne interposée, à travers Madame Meryem BACHOUCHI, en sa qualité de gérante de la société ENGAWA SARL AU.

— **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de prestation lié à la création d'un showroom et la rénovation de deux appartements au sein de l'agence d'Aluminium du Maroc à Sidi Ghanem, Marrakech.

— **Modalités essentielles :** Rémunération Globale de KMAD 204 (TTC).

— **Prestations ou produits livrés ou fournis :**

— Montant des charges comptabilisées par Aluminium du Maroc au titre de l'exercice 2025 : Néant.

— **Sommes décaissées en 2025 :** Néant.

2.2. **Convention de prestations de services entre ALUMINIUM DU MAROC et la société ALM AFRICA (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et Président du Conseil d'Administration de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALM AFRICA procure des débouchées des produits Aluminium du Maroc dans les pays d'Afrique moyennant une commission sur les ventes.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucune charge n'a été comptabilisée en 2025 au titre de cette convention.
- **Sommes décaissées en 2025 :** Aucune somme n'a été décaissées en 2025 au titre de cette convention.

2.3. **Convention d'avances en trésorerie de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société ALM AFRICA (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et Président du Conseil d'Administration de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium du Maroc accorde à ALM AFRICA des avances de trésorerie dont le solde au 31/12/2025 s'élève à KMAD 9.434 KMAD.
- **Modalités essentielles :**
 - Taux d'intérêts fixe de 5.5%.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 332 KMAD HT.
- **Sommes décaissées en 2025 :** Néant.
- **Sommes encaissées en 2025 :** Néant.

2.4. **Convention de négoce entre ALUMINIUM DU MAROC SA et la société ALM AFRICA (convention écrite) :**

— **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et Président du Conseil d'Administration de la société ALM AFRICA.

- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Aluminium Du Maroc vend des accessoires et des articles d'aluminium à la société ALM AFRICA pour les exporter sur le continent africain.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** Aucun produit n'a été comptabilisé en 2025 au titre de cette convention.
 - **Sommes encaissées en 2025 :** Aucune somme n'a été encaissée en 2025 au titre de cette convention.
- 2.5. **Convention d'avances en compte courant de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société NAFIDA (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général chez Aluminium Du Maroc et de Gérant de la société NAFIDA.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium Du Maroc accorde à NAFIDA des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2025 s'élève à 2.000 KMAD.
 - **Modalités essentielles :**
 - Rémunération : Taux d'intérêt fixe de 5.5%
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 110 KMAD.
 - **Sommes décaissées :** Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2025.
 - **Sommes encaissées en 2025 :** 1.000 KMAD.
- 2.6. **Convention de location d'un local entre la société ALUMINIUM DU MAROC et la société NAFIDA (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général chez Aluminium Du Maroc et Gérant de la société NAFIDA.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de bail relatif à la location d'un local situé à Agadir.
 - **Modalités essentielles :**
 - Rémunération annuelle de 480 KMAD.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à 480 KMAD.
 - **Sommes décaissées en 2025 :** 576 KMAD.
- 2.7. **Convention de location d'un local entre la société ALUMINIUM DU MAROC et la société NAFIDA (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**

- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'Aluminium Du Maroc et Gérant de la société NAFIDA.
 - **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un contrat de bail relatif à la location d'un local situé à Tanger.
 - **Modalités essentielles** :
 - Rémunération annuelle de 420 KMAD.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2025, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à 420 KMAD.
 - **Sommes décaissées en 2025** : 504 KMAD.
- 2.8. **Convention d'avances en compte courant de la société ALUMINIUM DU MAROC pour la société BELPROMO (convention écrite) :**
- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - La société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BENPROMO, représentée par Monsieur Abdeslam El Alami.
 - **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Aluminium Du Maroc accorde à la société BELPROMO des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2025 s'élève à KMAD 23 327.
 - **Modalités essentielles** :
 - Rémunération : Taux d'intérêt fixe de 5.5%.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2025, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à 1 283 KMAD.
 - **Sommes décaissées** : Aucune avance n'a été octroyée en 2025 au titre de cette convention.
 - **Sommes encaissées** : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2025 au titre de cette convention.
- 2.9. **Convention de location d'un local entre ALUMINIUM DU MAROC et la société BELPROMO (convention écrite) :**
- **Personnes concernées** :
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - La société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BENPROMO, représentée par Monsieur Abdeslam El Alami.
 - **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2002 relatif à la location d'un Bâtiment situé à Casablanca.

- **Modalités essentielles :**
 - Rémunération annuelle de 2 880 KMAD.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à 2 880 KMAD.
 - **Sommes décaissées en 2025 :** 3 456 KMAD.
- 2.10. Convention de location d'un local entre ALUMINIUM DU MAROC et la société BELPROMO (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - La société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BENPROMO, représentée par Monsieur Abdeslam El Alami.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2020 relatif à la location d'un Bâtiment situé à Marrakech.
 - **Modalités essentielles :**
 - Rémunération annuelle de 288 KMAD.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à 288 KMAD.
 - **Sommes décaissées en 2025 :** 346 KMAD.
- 2.11. Convention relative au regroupement du patrimoine immobilier de la société ALUMINIUM DU MAROC au sein de la filiale BELPROMO (convention écrite) :**
- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium Du Maroc et Administrateur, Directeur Général Délégué de la société BELPROMO.
 - Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société BELPROMO et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
 - La société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BENPROMO, représentée par Monsieur Abdeslam El Alami.
 - **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle le Cabinet Bernossi doit mettre en œuvre le regroupement du patrimoine immobilier de la société ALUMINIUM DU MAROC au sein de la filiale BELPROMO, en effectuant l'accompagnement juridique, comptable, financier et fiscal.
 - **Modalités essentielles :**
 - Rémunération forfaitaire de 300 KMAD.
 - **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025, cette convention n'a pas produit d'effet.

— **Somme décaissées** : En 2025, cette convention n'a pas produit d'effet.

2.12. Convention de mise à disposition du personnel entre ALUMINIUM DU MAROC et ALM SENEGAL (convention non écrite):

— **Personnes concernées** :

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc (*Aluminium du Maroc est actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle Actionnaire de la société ALM SENEGAL*).
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA

— **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Aluminium Du Maroc met du personnel à la disposition de la société ALM SENEGAL.

— **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2025, cette convention n'a pas produit d'effet.

— **Sommes encaissées** : Aucune somme n'a été encaissée en 2025 au titre de cette convention.

2.13. Convention de location d'un bureau commercial entre ALUMINIUM DU MAROC et la société AFRIC INDUSTRIES (convention écrite) :

— **Personnes concernées** :

- Monsieur Abdeslam EL ALAMI en sa qualité de Président Directeur Général de la société Aluminium du Maroc et Administrateur dans la société AFRIC INDUSTRIES.
- Madame Malika El Alami en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIES et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- Monsieur Benoit VAILLANT VALDO BENJAMIN en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC et Administrateur de la société AFRIC INDUSTRIES.
- La société ALUMINIUM DU MAROC en sa qualité d'Administrateur personne morale de la société AFRIC INDUSTRIES, représentée par Monsieur Abdeslam El Alami.

— **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention de mise à disposition par ALM d'un bureau commercial à Casablanca avec toutes les fournitures nécessaires.

— **Modalités essentielles** :

- **Date de signature** : 1^{er} janvier 2019.
- **Durée** : 3 ans renouvelable après par tacite reconduction
- **Date de résiliation** : le 28 février 2025

— **Rémunération** : Un montant forfaitaire MAD 6 000,00 hors taxes par mois, révisable tous les trois ans (augmentation de 10% à partir de janvier 2022).

— **Montant des prestations fournies ou livrées** : En 2025 le montant comptabilisé en produits s'élève à 13 KMAD.

— **Sommes encaissées en 2025** : 16 KMAD TTC.



2.14. Convention de prestation d'assistance entre ALUMINIUM DU MAROC et la société H.G LAW FIRM (convention non écrite) :

- **Personnes concernées :**
 - Madame Houda Guennouni, en sa qualité d'Administratrice dans la société Aluminium du Maroc et Gérante de la société H.G LAW FIRM.
- **Nature et objet de la convention :** Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle H.G LAW FIRM fournit des prestations d'assistance juridiques pour la société Aluminium du Maroc.
- **Modalités essentielles :** Rémunération annuelle de 29 KMAD.
- **Montant des prestations fournies ou livrées :** En 2025 le montant comptabilisé en charges s'élève à 24 KMAD.

Sommes décaissées en 2025 : 29 KMAD TTC.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
City Ryad, Rue Al Mayass, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (4 06)
Télécopieur : 212 5 37 63 27 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guennoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tél +212 (0) 5 39 32 00 45

Nafeh AGOURRAM
Associé

I- RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2025



BDO S.A
Rue Al Maysse AC9 Secteur 15 Hay Riad - Rabat -
Maroc
Téléphone : + 212 537 633 702
Télécopie : + 212 537 633 711



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps, Bloc C
Rue Al Yamane, N°57
90 000 Tanger
Maroc

GROUPE ALUMINIUM DU MAROC

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
 Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
 Tanger– Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ALUMINIUM DU MAROC S.A** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **286.047 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **66.287 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
<p>Au 31 décembre 2025, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 370 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan du groupe, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le

Questions clés de l'audit	Notre réponse
	management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

— Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
City Ryad, Rue Al Maryass, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (8 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants



A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guencun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel: +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé